

Carte doré
29. APR. 1665.

487.

Monsieur le Gouverneur fait force bise, de ce conjoint
avec S. A. M. de la délivrance de l'Estat. En de la
main estrangere, et de reconnoistre que tout le succès
est et due à sa sage et prudente conduite.
Ensuite

Après, comme il s'est obligé par nouveau serment
avec tous les autres officiers de S. A. au contraire des
nouvelles positions qu'il plaîra à S. A. lui ~~deux~~^{quatre} dies
il doibt affirmer cela par sa Lettre, et la supplier
de le vouloir gratifié de ses expéditions, comme
desjà mentionné du Partie, on fasse.

Si à cette priere il desire d'en adjoint ~~de rapportation~~
obtenir quelqu'autre gracie ~~per~~^{et} il peut les expéditions
aux armes avec myself, et protestation de ne malveillante
doibut être preue qui ne soit conforme à la bonne volonté
du Roi d'Angleterre, et Hollande.

Pour ces raisons qui n'ont pu être voulues
qu'à cause qu'il a été mal informé de
ce qu'il n'a pas fait ces fautes par moi à sa de
A. ~~qui~~ qui l'a vu. Il fera assurer qu'il le
lui fera rendre toute justice ~~so~~^{et} faire,
et mener ~~me~~ en la cour de lui faire espous
de la faute sur ce sujet.

Pour conclure, il lui est bien promis de faire
protection au général de mes bonnes intentions en ce qui
est fait pour la sa fidèle obéissance pour
l'accorder, mais il est bon de propos de faire
à aucune apologie ou défaillance plus de temps
que ~~qu'il~~ ^{de temps} ~~qu'il~~ ^{de temps} ~~qu'il~~ ^{de temps} ~~qu'il~~ ^{de temps}
de ses proceder ^{dans l'opinion de S. A. M.} qui faire une
ce qu'on lui peut demander en abolissant ce ¹⁹⁵
couvrant toutes sortes d'une amnistie générale

O Madame.

Copie.

N. 489.

Dest d'autant plus juste que je participe à la Joye publique que ressentent tous les habitants de cet Estat, pour le calme que V. A. y a apporté; que j'ay été de ceux qui ont le plus souffert, pendant les troubles que l'ont agité; Et que je n'y aye mis acclamations parmy celles du Bulgare non seulement, mais que je penso prene la liberté de les porter aux oreilles de V. A. accompagnées des sentiments les plus bons, que la gratitude puisse produire dans un cœur parfaitement reconnaissant, pour les honfais dont vous nous combliez.

J'adououe, Madame qu'il n'est point de sujet de V. A. qui pour son intérêt propre ne doive lui donner mille bénédictons des soins qu'elle a pris en nous procurant le repos après de si longuë souffrance, et qui ne convertisse la douleur qu'il avoit, de voir cet Estat sous une autorité étrangere, en joye et jubilation pour la restitution à son légitime Souverain.

Mais, Madame, comme j'ay fait une figure au dessus du commun dans les divers Estats de nos affaires soit par mon véritable zèle au service de mon Prince, soit pour l'intérêt de mon honneur; soit par la calomnie de mes ennemis: agreer je vous suppos qu'ayant apri par M. de Zulichem très digne Ministre, les pretensions de V. A. toutes plenies de justice et de bonté à mon égard, Je vous en rende des particularitez et mes respectueuses actions de gracie.

Les Peuples sont heureux, Madame, lors qu'ils naissent sous des Princes qui craignent Dieu, et qui misurant leur pouvoir à l'équité, font que les régles de la justice, sont celles de leur autorité: Mais cette pureté d'intention ne suffit pas pour la felicité de leurs sujets: Si pour se décharger des soins de leur conduite, ou par faute des talents nécessaires au Gouvernement des Estats, ils les abandonnent entièrement à la disposition de toute sorte de Ministre; que pour l'ordinaire manquent de Charité, envient leurs semblables, que la fortune leur a soumis, et corrompent les qualités que l'on a élevées au Ministre, par l'audace des Richesses, ou par la passion de se confroter ou de s'agrandir.

Pourtant, Madame, qui ayons des Princes, qui ne n'ontent pas seulement de l'amour pour leurs Peuples, par les principes de la nature, et de la Politique; Mais qui s'éclairer par la grace, sur les maximes du Christianisme, sont convaincus que la même Providence qui les a rendus Souverains sur nos biens, et sur nos biens; les a strictement obligés, d'appliquer tous leurs soins

pour contenir les puissants, dans les bornes d'un juste pouvoir, pour defendre
les faibles, contre l'injustice et l'oppression; et procurer à tous, une vie douce
et aisée, dans la Paix, le repos, et la tranquillité.

Et comme il est bien difficile que ces vives lumieres puissent éclairer l'intendant
des Princes, sans enflamer en même temps leur volonté par le printemps
d'eux de se dignement acquitter de leurs obligations; aussi semble il être de la
Justice de Dieu, de ne pas laisser leurs bonnes intentions sans fruit, mais d'accompa-
plir son Oeuvre en eux, par l'infusion de toutes les connaissances nécessaires
à la perfection de ces grands amis, auquelles il semble avoir confié le sort
et la conduite des plus précieuses créatures, que sa toute puissance ayt produict.

Cette disposition de la prudence, se trouve si parfaitement accomplie en V. A.
que pour en connoître la vertu, il ne faudroit que tracer son portrait;
Mais Madame, je n'ay pas d'autre couleur affeir vivre pour oter les emplois à un
si Auguste tableau. Si pour un si précieux ouvrage, Je ne presume pas de
trouver des termes, affeir n'euer, et des pensées, affeir brillantes, dans un Esprit
comme le mien, dont la mediocrité naturelle a souffert des diminutions —
considérables) par une très longue maladie, de laquelle je dois bien moins —
authoriser attribuer la cause à la follette de mon tempérament et aux travaux
de ma jeunesse, qu'à la juste douleur de mes besoins éloigné depuis plusieurs
années des bonnes grâces de Dieu, dont la possession a été autrefois le seul
ré lief de mes espérances, après la perte de nos Seigneurs nos Princes d'Orange
Mémoire, et dont la privation a donné des mortilles altérités à mon repos et à ma
Santé.

Je crois, Madame, qu'il n'appartient qu'à V. A. même de faire connoître l'excellence
de son être, encor ne peut ce être, que par les merveilles des ses actions. Le
Soleil ne peut être regardé dans son globe, qu'il ne porte l'éblouissement dans
les yeux pour les punir de leur témérité; et sages curieux se contentent de
considerer la beauté de cet Astre dans l'éclat de ses rayons, et d'enfermer la
perfection de ce Corps céleste, par la force de ses influences, et la puissance de
ses effets.

Autyn ne suis je pas affeir Eddy, Madame, pour oter le voile mes regards
jusqu'à les éminentes qualitez qui composent la grandeur de Vostre genie,
il faudroit fouiller dans les Trésors divins; pour connoître parfaitement le
valeur des ces précieux talents, que le Createur des Hommes a réservé pour dignement
affirer en vous le parfait assemblage, d'un beau corps et d'une belle ame.

Je dois me contenter Madame de vous admirer dans vos opérations, et de —
pouvoir bâtrir une solide espérance de felicité pour l'avvenir sur l'autho-
rité de Dieu Régence, et sur la douceur de Dieu Gouvernement.

Permettre donc, Madame, que j'aplique désormais mon esprit à considerer cette charité, avec laquelle V. A. a toujours employé ses soins, à dignement éléver Monseigneur nre Prince. L'ardeur avec laquelle elle travaille à l'avantage de sa Maison. Son application continue, à tous les moyens qui peuvent le porter dans les charges, et les emplois; dont Monseigneur ses glorieux ayens se font si dignement servir, pour se rendre les Heros de leurs Siecles. Ce perseverance, a lui procurer le rtablissement dans son Patrimoine, et la paisible possession de tous les droits de sa Souverainete.

La Lumiere de l'esprit de Dieu en bostre faveur, Madame, qui vous a fait faire le digne choix de cet excellent Ministre pour l'employer à une negociation si spinante, et qui vous a bien fait juger qu'il ne falloit pas un homme du commun pour porter vos intentions avec prudence et dignete, dans les cours du monde les plus delicats, et pour rtablir l'ordre la Paix et la tranquillite, dans un Estat desole, par la fuisse Eclypse de la legitime autorite de son Souverain.

Mais Madame, Quoy de plus divin que cette clemence, avec laquelle vous auer bien voulu en servir dans un oultre eternel, toutes les fautes que quelquuns peuvent avoir commise? quoy de plus doux que de ramener les errants par les Remonstrances, et par la conoissance de leur devoir? Quoy de plus generueux, que de s'acquerir les plus farouches par des biensfests, quoy de plus grand que de faire connoître, jusques ou peut aller le pouuoir d'un Prince, qui ne conoit que Dieu pour Superior?

Quoy de plus equitable, que de rtablir la Justice dans son Estat, et les officiers dans leurs fonctions? Quoy de plus advantagieux, que de confirmer, les Privileges de tous les corps? Et quoy de plus rare, et de plus humain, dans le Siecle ou nous sommes, que de maintenir les Sujets l'immunité de toutes les foulies et impositions, qui font aujourd huy gemit presque tous les Christiens: Mais que ne deuons nous pas attendre Madame des soins personnels, que vous voullez bien donner à la Regence de cet Estat? Aussi soubz des auspices si favorables, dictia chacun a fait reuiure ses esperances abattus; et ne se propose pas moins qu'un comble de felicitez.

A mon particulier, Madame, M^r. de Gulichem pourra assurer V. A. que depuis son Eureuse arrivée, j'ay pris une nouvelle vie, sur

l'affeurance des bontés particulières, qu'il m'a annoncées de Vostre
part : Elles ne m'ont pas tout à fait surpris, par la grande Idée
que j'ay toujours eue de sa justice, et de la clemence. Mais je dois
adoucir, qu'elles ont produit en moy, la même joie, que causerent Ordinairement
les plus agréables surprises. J'ay toujours bien espéré, Madame, que ce
Sublime esprit de penetration, et de discernement, dont vous êtes douée, vous
fairoit conoître l'innocence de mes intentions, à travers les disgrâces
que mes Ennemis ont voulu leur donner ; Mais Mad^e, je souffrois
beaucoup dans cette attente, ne sachant pas le temps que Dieu aurait
determiné, pour être le terme de mon affliction : Je le loue de tout
mon cœur, du mouvement, qu'il vous a donné de jettter des regards particu-
liers sur moy, parmy la foule de vos Sujets, et je pardonne à la fortune
toutes mes disgrâces passées, puis que mon sort tombe entre les mains d'une
Princesse, si bonne, si juste, et si éclairée que vous.

Je ne vous allegueray aucune raison pour mon Apologie. Je dois postposer
mon intérêt à bre gloire, et ne rien attribuer à mon innocence ou à mon
merite, mais donner et devoir toutes choses à Vostre bonté.

Seulement veux je vous supplier tres-Eumblém^t Madame, de vouloir
rappeller le souvenir des Services de feu mon Pere, et de ceux que
j'ay taché de rendre à O. A., après la mort de Monseigneur le Prince
Guillaume, et de croire que la pureté du sang qui l'a animé ne sera
jamais corrompuë en moy, s'il a hazardé de la respandre plusieurs
fois avec sa Vie, et aussi souvent qu'il l'a jugé utile au service de nos
Princes. Je n'ay pas moins d'ardeur que lui, et j'auray toujours les mêmes
dispositions, puis que la nature et les biens faits m'engagent dans les
mêmes devoirs.

Permettez moy mad^e, qu'au nouveau serment de fidélité que j'ay pris
entre les mains de M. de Zulichem, j'ajoute icy des nouuelles protesta-
tions de ma soumission, et de mon obéissance ; non seulement, mais d'une
passion sincère, et tres-violente de vouloir travailler le reste de ma vie,
à rechercher les boyds qui pourront vous plaire le plus. Dans cette résolution
Madame, quoys que je doive vous demander la confirmation de mes charges

ainsi que tous les autres officiers de l'Etat. Je renonce à tous mes projets pour m'abandonner à vos ordres.

Si V. A. ditire que j'en donne ma démission en faveur de quelqu'un qui lui soit plus agréable. J'espere que sa clemence et sa justice m'en ordonne, vont une juste recompense, apres quoy je n'auray pas moins de passion de la servir en qualité de particulier.

Si elle veut me donner la liberté d'en traiter moy même, Je tacheray de lui produire quelqu'un qui sera plus heureux, et qui aura plus de mérite que moy.

Si V. A. ordonne que des astreure je les remette à un de mes Enfors, je crois d'en avoir de capablis pour s'en acquiter dignement.

Si V. A. veut me faire la grace de lui confirmer en ma personne j'espousoray mes forces, pour qu'elle n'en ay jamais du regret. Voilà Madame un sacrifice que je fais à vos pieds de ce que j'ay de plus precieux qui est ma volonté. Laquelle je soumets aveuglement et respectueusement à la Votre, que si sans déroger à cette soumission, il peut m'etre permis de vous faire conniventer mes respectueux desirs : Je diray ingenuemt à V. A. que l'amour que j'ay toujours eu pour mon Prince l'et qui m'a fait preferer les petits emplois de son service a des établissements plus considérables me laisse encor cette passion d'espouser ce qui me riste de vie en le fermant; et de transmettre à ma postérité mes charges, comme moyens de le servir, et des nouvelles obligations à l'aimer.

Partant Madame, si V. A. veut porter ses bienfaits au plus haut point de la générosité à mon égard : Elle m'accordera la confirmation des mesmes charges en ma personne, et en celle de mon fils ainé, en sorte qu'il puisse suppler à mon défaut. Lors que mes infirmités ou la mort, m'osteront le moyen de satisfaire plus long temps à mon devoir, et à ma passion.

Voilà Madame toutes mes supplications insercées dans la minute des provisions, que j'ay en ordre de joindre à cette Lettre ; Soumettant pourtant de nouveau non seulement mes volontés, mais mes désirs mêmes à ce qu'il plaira à V. A. d'en ordonner.

Quant au remboursement des sommes, qui me sont deues, Je veux
le deuoir aussi à la pure clemence et liberalité de R. A., M^e de
Bulichem l'informerai de la teneur de mes comptes, et des fondemens
de mes legitimes pretensions, et j'auray les dernières soumissions pour tout
ce qu'il plairra à R. A. d'en ordonner. J'espere que pendant le
sejour qu'il fera en ce pays, il connoistra par des efforts solides la
sincerité de mon filie.: Les lumieres dont il est éclairé lui donneront
assurement une intime connoissance de mon intérieur, et toutes mes
démarches luy persuaderont, si fort la rectitude de mes intentions,
que sa générosité bien faisante, le rendra ma caution auprès de R. A.
de l'absolue et respectueuse dépendance, avecq laquelle je suis pour toutes
mes vœ.

Madame,

De R. A.

A. orange le 29. Avril 1665

Le très humble, très obéissant, et très
fidèle sujet et serviteur

Signé

B. Saengard.

La supererumpion estoit

A Son Alteze
Madame.

199

